



# Snad CGT Enbd



## Le grain de sel

Informez pour avancer !

### Les titres

- Perte pouvoir d'achat;
- Oui à une métamorphose;
- Journée de Carence;
- Hommage quel dommage;
- Le 5 mars 2013;
- Etats généraux de la Douane;
- Ce que vous auriez dû recevoir ( *humour*);
- Présage d'une continuité ( *morceaux choisis*);
- EPA- Masse des Douanes 4 pages élections;
- EPA- Masse des Douanes Nos candidats;

Date : Mars 2013

N° 6



Pertes de pouvoir d'achat sur le salaire indiciaire depuis le 1er janvier 2000 par catégorie pour les échelons de fin de grade

Décembre 2012

| grille type catégorie C : adjoint administratif      |                                 |  |                  |                  |                               |                                    |
|--|---------------------------------|--|------------------|------------------|-------------------------------|------------------------------------|
|  | valeur mensuelle point d'indice | valeur point d'indice s'il avait suivi l'inflation | 2ème classe (E3) | 1ère classe (E4) | principal de 2ème classe (E5) | principal de 1ère classe (E6 adm.) |
| échelon de fin de grade                              |                                 |  | 11ème            | 11ème            | 11ème                         | spécial                            |
| Indices bruts  |                                 |  | 388              | 413              | 446                           | 499                                |
| <b>indices majorés</b>                               |                                 |  | <b>355</b>       | <b>369</b>       | <b>392</b>                    | <b>430</b>                         |
| salaire indiciaire brut                              | 4,63                            | 5,25   | 1 644 €          | 1 709 €          | 1 815 €                       | 1 991 €                            |
| salaire indiciaire brut s'il avait suivi l'inflation |                                 |  | 1 862 €          | 1 936 €          | 2 056 €                       | 2 256 €                            |
| <b>perte mensuelle</b>                               |                                 |  | <b>-218 €</b>    | <b>-227 €</b>    | <b>-241 €</b>                 | <b>-264 €</b>                      |

| grille nouvel espace statutaire B : secrétaire administratif |                                 |  |                   |                      |                          |
|--|---------------------------------|--|-------------------|----------------------|--------------------------|
|  | valeur mensuelle point d'indice | valeur point d'indice s'il avait suivi l'inflation | de classe normale | de classe supérieure | de classe exceptionnelle |
| échelon de fin de grade                                      |                                 |  | 13ème             | 13ème                | 11ème                    |
| Indices bruts  |                                 |  | 576               | 614                  | 675                      |
| <b>indices majorés</b>                                       |                                 |  | <b>486</b>        | <b>515</b>           | <b>562</b>               |
| salaire indiciaire brut                                      | 4,63                            | 5,25   | 2 250 €           | 2 385 €              | 2 602 €                  |
| salaire indiciaire brut s'il avait suivi l'inflation         |                                 |  | 2 549 €           | 2 701 €              | 2 948 €                  |
| <b>perte mensuelle</b>                                       |                                 |  | <b>-299 €</b>     | <b>-317 €</b>        | <b>-346 €</b>            |

| grille type catégorie A : attaché                    |                                 |  |               |                   |
|--|---------------------------------|--|---------------|-------------------|
|  | valeur mensuelle point d'indice | valeur point d'indice s'il avait suivi l'inflation | attaché       | attaché principal |
| échelon de fin de grade                              |                                 |  | 12ème         | 10ème             |
| Indices bruts  |                                 |  | 801           | 966               |
| <b>indices majorés</b>                               |                                 |  | <b>658</b>    | <b>783</b>        |
| salaire indiciaire brut                              | 4,63                            | 5,25   | 3 047 €       | 3 626 €           |
| salaire indiciaire brut s'il avait suivi l'inflation |                                 |  | 3 451 €       | 4 107 €           |
| <b>perte mensuelle</b>                               |                                 |  | <b>-405 €</b> | <b>-482 €</b>     |

| administrateur civil                                 |                                 |  |                      |                                  |
|--|---------------------------------|--|----------------------|----------------------------------|
|  | valeur mensuelle point d'indice | valeur point d'indice s'il avait suivi l'inflation | administrateur civil | administrateur civil hors classe |
| échelon de fin de grade                              |                                 |  | 9e                   | 7e                               |
| Indices bruts  |                                 |  | 966                  | HEB3                             |
| <b>indices majorés</b>                               |                                 |  | <b>783</b>           | <b>1058</b>                      |
| salaire indiciaire brut                              | 4,63                            | 5,25   | 3 626 €              | 4 899 €                          |
| salaire indiciaire brut s'il avait suivi l'inflation |                                 |  | 4 107 €              | 5 550 €                          |
| <b>perte mensuelle</b>                               |                                 |  | <b>-482 €</b>        | <b>-651 €</b>                    |

## ► Etat généraux de la Douane!

Nous vous invitons à vous inscrire au plus vite dans les Etats généraux de la douane, contre projet offensif mené par toutes les Organisations syndicales au « projet stratégique 2018 » de la Direction Générale.

**Les Etats Généraux de la Douane, ce sont nécessairement les Etats Généraux des Douaniers.**

Collectivement, ne lâchons rien et travaillons pour la Douane de demain !



### « Oui à une métamorphose? »

*Comme nous vous le rappelons dans notre récent communiqué, l'intersyndicale a lancé la préparation du projet alternatif au « Projet Stratégique de la Douane » basé sur un véritable débat public, sur l'efficacité de l'intervention de la Douane en matière de contrôle de la loyauté et de la régularité des échanges, de sauvegarde et de protection des populations et de lutte contre la fraude et les trafics illicites: Nos États Généraux!*

**A Nantes un forum local est déjà programmé.** D'autres se mettent en place un peu partout en France où seront présents douaniers, acteurs économiques, élus, associations de consommateurs etc.

Dans l'attente des résultats de ces États généraux, nous avons demandé un moratoire sur les suppressions d'effectifs, les fermetures de site et/ou de structures et la baisse des crédits de fonctionnement.

**Les choses bougent et le mouvement dérange les plans établis, bref la dynamique pèse:**

- L'intersyndicale sera reçue par le **Ministre M.Cahuzac** le 5 mars prochain.
- Dans un courrier du 15 Février le Directeur Général indique **avoir acté un moratoire sur les suppressions de services non encore votées en CT-DI**, durant toute l'élaboration du projet stratégique.
- Le Directeur Général (ou plutôt le BIC) a également pris l'initiative d'adresser un e-mail « individualisé » à chaque agent au nom évocateur « **Non à la Sinistrose** », tentant par cette forme inédite de reprendre les commandes d'une démarche qui lui échappe et d'un projet administratif qui ne répond pas aux attentes des Douaniers et aux réels besoins.

*Des premières avancées et réactions encourageantes... Mais nous restons vigilants et déterminés dans la conduite des Etats Généraux, seule voie alternative qui permettrait de sortir des « concertations » passées qui n'ont conduit qu'à l'affaiblissement continu de notre administration.*

#### L'intersyndicale douanière nationale



## ► Journée de carence !

“C’était une mesure injuste, inutile et inefficace.” C’est ainsi que la ministre de la Fonction publique, Marylise Lebranchu, [a annoncé, mercredi 20 février](#), la suppression à venir de la journée de carence des fonctionnaires. Dans un communiqué publié dans la soirée, la ministre indique avoir prévenu les organisations syndicales “de la décision du gouvernement d’abroger la journée de carence mise en place par le précédent gouvernement”. Cette décision, “qui intervient dans le cadre des concertations issues de la grande conférence sociale”, sera traduite par une disposition législative qui sera proposée dans le prochain projet de loi de finances présenté au Parlement.

Elle interviendrait donc à partir de 2014

## Les diverses actions des Douaniers ont contribué à cette victoire

### ► Hommage quel dommage!

#### Notre cher directeur a vraiment du mal...

Lors de l'apposition de la plaque commémorative en souvenir de notre collègue Maître Chien David GAUTRON sur le bâtiment du centre cynophile de l'ENBD le 24 janvier 2013, seul un mail laconique du DR au matin 8h45 pour le matin même (soyons généreux, fin de matinée) informait les agents de cette hommage en présence de la famille, des formateurs et des stagiaires EMC

... *Lamentable* ...

**Au sein de notre corporation, n'aurait il pas mieux valu nous inviter officiellement à participer à cette cérémonie importante?**

### ► Le 5 Mars!

Le 11 janvier 2013, le MEDEF a signé avec des syndicats minoritaires un accord sur l'emploi. Aujourd'hui, le MEDEF exige que les députés et sénateurs le reprennent dans la loi «à la lettre». Mais ce n'est pas au MEDEF de faire la loi ! C'est aux citoyens de décider.

**- Patronat, CFDT, CFTC, et CGC ont validé cet accord aux conséquences TRES NEGATIVES pour les salariés.**

**- Cet accord refusé par deux des trois grande confédérations organise une plus grande flexibilité pour les salariés, un recul de leurs droits individuels et collectifs au bénéfice des employeurs**

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF réaffirment leur opposition résolue aux principales dispositions contenues dans cet accord.

### L'heure est à la mobilisation :

**5 MARS : JOURNEE NATIONALE  
UNITAIRE DE MOBILISATION et  
D'ACTION !**





► **Etat généraux des douanes !**



Mr Arnaud MONTEBOURG  
Ministre du redressement productif  
139 rue de Bercy-3ème étage  
75572 PARIS

Monsieur le Ministre,

L'actualité récente met en lumière l'importance d'un outil douanier de qualité, réactif et avec un nombre d'agents suffisant.

L'Intersyndicale douanière ne cesse de rappeler que la Douane est un levier de régulation économique, de sauvegarde du tissu industriel et de lutte contre le dumping social et écologique, dont la France ne peut se passer.

Cependant, les douaniers qui par le passé ont fait preuve d'une capacité d'adaptation sans faille, voient leur nombre se réduire dans des proportions alarmantes. Si le Plan Stratégique de la Douane 2014-2018, en cours de finalisation à la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects (DGDDI), voit le jour, la réactivité sur laquelle vous vous appuyez dans votre courrier adressé au groupe Titan ne sera plus du tout d'actualité.

Le DGDDI a choisi avec son Plan Stratégique de lancer une réflexion en interne. L'Intersyndicale douanière a choisi d'ouvrir ce débat aux acteurs qui sont directement liés à l'action de la Douane (usagers, chefs d'entreprises industriels, exportateurs et élus de la République) par la mise en place d'**Etats Généraux de la Douane**. Cette démarche a pour but d'ouvrir au débat l'avenir de notre administration, son utilité et son organisation.

Plusieurs élus de la République se sont déjà positionnés contre la fermeture de services douaniers. Ces fermetures auraient eu un impact négatif sur l'activité économique de la France. L'Intersyndicale a demandé un moratoire sur les suppressions d'emploi. Le DGDDI temporeise temporairement certaines fermetures de structures mais continue de diminuer nos effectifs.

Les éléments que nous vous apportons ainsi que le contenu de votre courrier adressé au groupe Titan, ne peuvent que vous inciter à appuyer notre demande de moratoire et à vous intéresser à nos Etats Généraux.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.

L'Intersyndicale Douanière

► **Voilà ce que vous auriez dû recevoir!** (*« Pseudo Brouillon « de la lettre de Jérôme »*)

Monsieur, Madame

Depuis quelques mois et tout récemment encore circulent dans la Maison des rumeurs, des messages, des tracts qui affirment à juste titre que des réorganisations majeures sont décidées sans débat et unilatéralement, que les agents sont ballottés de services supprimés en services prochainement supprimés dans des conditions humaines et sociales difficiles, que nous ne sommes plus en mesure de remplir nos missions et même, puisque certains osent le terme, que la Douane est en train de disparaître insidieusement.

Ces affirmations sont exactes, avérées et concrètes.

S'il est bizarre qu'en tant que directeur général, je m'adresse à vous en usant de ces mots, c'est parce qu'il est de mon devoir de vous dire que vous disposez d'atouts et d'opportunités majeures. Encore faudrait-il que je sache les reconnaître plutôt que de céder à une stratégie de destruction qui ne vous permettra pas d'affronter l'avenir de votre maison Douane.

La réalité, même celle très difficile des dernières années, conduit vraiment à cela. Quelle est la réalité ?

C'est celle d'une administration qui a énormément souffert, dont la capacité d'adaptation et le sens du service public sont détruits par les responsables politiques, les observateurs ultra-libéraux, les acteurs économiques potentiellement fraudeurs, nos partenaires Public/Privé : dénigrement, enquêtes de non-satisfaction le démontrent jour après jour. Continuons de dire que nous n'accomplissons plus nos missions que grâce à la conscience professionnelle des seuls agents qui restent.

C'est celle d'une maison qui n'a connu que des réorganisations depuis 20 ans, qui en connaîtra encore mais bien plus cataclysmiques. Au cours des 3 dernières années - où personne n'osera dire que je suis resté immobile dans les destructurations - moins de 150 agents par an sur 17 000 ont été affectés à plus de 20 km de leur résidence initiale du fait des restructurations..... mais pas moi, Directeur Général de la Maison !! A chaque fois, le traitement social des situations a été mené au détriment des personnes, en cherchant à concilier la casse de la maison et la non-satisfaction de souhaits personnels, en mutant les intéressés, mais néanmoins collègues, sur une autre résidence ou à Perpète-Les-Choux dès lors qu'une perspective anti-sociale, même à horizon d'un ou deux ans, existait.

C'est celle d'une direction qui cherche toujours la meilleure adéquation entre la réduction drastique de ses moyens, de ses effectifs et l'abandon de ses missions de service public : oui pour ouvrir un boulevard à la fraude, il faut être ailleurs à un moment donné. Je ne prétends pas le contraire. Aussi, cela signifie que toutes les activités d'analyse, de gestion, sont la seule panacée pour lutter contre la fraude !! Il faut considérer que la destruction massive de nos processus, que le remplacement des agents par des nouvelles technologies, par de nouveaux outils ont un impact sur notre disparition, sur notre désorganisation !!

C'est celle d'une maison où, quand on ne se parle pas, quand on ne dialogue pas, des accords écrits unilatéralement engageant l'administration permettent d'améliorer mon action de « fossayage » de VOTRE Maison

Peut-on encore faire pire ? Sans aucun doute.

C'est justement pour cela qu'il y a aujourd'hui un débat caviardé et savamment orchestré sur toutes les questions qui vous préoccupent, vos missions, l'évolution de vos métiers, vos modalités d'action, votre organisation. Faites moi en profiter, faites à ma place mon sale boulot que j'aime tant.

Pour la maison Douane, pour les agents que j'ai pour mission de réduire au silence, mais aussi pour tous ceux qui rejoignent notre métier pétris d'illusions, nous avons le droit et le devoir d'être moroses parce que notre métier, bien que passionnant et indispensable est voué à la destruction, parce que notre administration bicentenaire est un formidable laboratoire de restructuration permanente et notre maison a tout l'avenir derrière elle.

Celui qui ne vous aimait pas  
L'ex D G



## ► Présage d'une continuité ! Morceaux choisis

« Comme nos concitoyens, comme les entreprises qui travaillent au quotidien avec la douane, j'ai de cette administration une image très positive, celle d'un service public performant, aux missions essentielles, avec une culture forte. C'est aussi une administration qui a su s'adapter à un environnement en constante mutation pour maintenir son haut niveau de qualité de service. »

### **Snad CGT Enbd**

***Ne nous leurrons pas, ça serait nouveau, si nous étions aimé et si nous étions appréciés***

« Au moment où je prends mes nouvelles fonctions, je mesure pleinement l'ampleur de la tâche qui m'est confiée et les défis qui sont à relever, dans un contexte économique difficile qui conduit à exiger beaucoup de nos services publics tout en faisant peser sur eux de fortes contraintes. Sans aucun doute, il faudra continuer à nous adapter pour continuer à répondre efficacement aux besoins de protection de nos concitoyens et d'accompagnement économique de nos entreprises. Mais c'est un défi que, comme toujours, je n'en doute pas, la douane saura relever. »

### **Snad CGT Enbd**

***La réforme de l'Etat n'a pas été mise en place pour rien et les douaniers, comme toujours, seront corvéables à merci !***

« Ce défi, je veux le conduire avec chacune et chacun d'entre vous car c'est tous ensemble que nous devons réussir. »

### **Snad CGT Enbd**

***Surtout nous avec le petit doigt sur la couture du pantalon***

« Pour cela, sans attendre et au cours des prochaines semaines, j'irai à votre rencontre dans les services, pour vous écouter, échanger sur votre quotidien, mais aussi sur la façon dont vous percevez notre avenir, au moment où, comme vous le savez, nos ministres nous ont demandé de bâtir un projet stratégique.

Je prendrai grand plaisir à ces échanges à venir »

### **Snad CGT Enbd**

***La voilà, la continuité, je vous écouterai mais ne vous entendrai pas !***

**Osez écouter vos agents et non pas les morceaux choisis d'une certaine catégorie de la hiérarchie**



**Bienvenue quand même , madame.**

Hélène CROCQUEVIELLE

## ► Comité Technique du 30/01/2013 !

En questions diverses , 2 représentants des personnels de 2 OS différentes s'enquière de la création de résidences AG/CO à La rochelle dans le cadre du projet de fusion des 2 écoles et incidemment du devenir des Agents SU actuellement en poste à l'ENBD.

### *Réponse du président: M. MAGNIET*

Hormis la BGAS, la BHR et les formations techniques, tous les autres agents devront choisir entre changer de branche ou partir.

Curieusement, le PV ne mentionne aucunement ces propos pourtant entendus de tous et propose une version édulcorée à la LOW COST.....

Décidemment même en Douane le cheval devient du bœuf !!!!!!!



## ► Cotisation ! Une revendication C.G.T. Enfin satisfaite !

La loi de finances rectificative pour 2012, parue au Journal Officiel du 30 décembre dernier, vient d'instaurer un crédit d'impôt, en lieu et place de la réduction d'impôt sur les cotisations syndicales.

Tous les salariés, même non imposables, bénéficieront d'un crédit d'impôt pour les cotisations syndicales.

Jusqu'alors l'adhésion à une organisation syndicale donnait droit à 66% de réduction d'impôt, mais à condition d'être imposable. **Une injustice !**

La fédération des services publics a intégré, depuis plusieurs années, cette revendication dans son mémorandum.

Cela rétablit donc une égalité de droit entre salariés. Ce crédit d'impôt, à hauteur de 66% des cotisations, sera applicable dès la déclaration des revenus 2012.

Son bénéfice est subordonné à la condition de joindre un reçu syndical à la déclaration des revenus papiers. Ceux qui enverront leur déclaration par voie électronique en sont dispensés, mais devront le conserver en cas de contrôle





## L'EPA MASSE DES DOUANES, UNE INSTITUTION SOCIALE PLUS QUE JAMAIS EN DANGER

### ELECTIONS 2013

Nous sommes, en tant que syndicat de salariés, attachés à une conception du logement social public. Nous refusons dès lors que ce soit le marché qui organise seul l'offre et la demande, le logement est un besoin social avant d'être une marchandise. Pour la CGT, il est donc impérieux d'avoir une production de logements publics forte, dynamique pour peser sur le marché, limiter voire éviter la spéculation immobilière et les loyers élevés.

Le SNAD CGT considère que le logement est un droit fondamental qui engage la responsabilité de l'État employeur. L'administration des douanes - au travers de l'EPA Masse des Douanes - ne saurait être exonérée de cette responsabilité.

N'oublions pas que le décret n°97-118 du 24 décembre 1997 portant statut de la Masse des douanes précise dans son article 2 la spécificité de l'établissement, à savoir « pourvoir au logement des agents déconcentrés de la direction générale des douanes et droits indirects, dans les localités où les nécessités du service l'exigent et où les logements font défaut où sont d'un prix trop élevé. »

Sans apporter de réponse aux revendications des locataires et des personnels, la transformation de la Masse en EPA a fragilisé cette institution, alors qu'il importe d'en assurer la pérennité, de garantir et - surtout - de développer son rôle social. Les élus CGT se sont d'ailleurs opposés à sa mise en place avant 1998.

L'EPA s'est éloigné de ses locataires avec le regroupement de certaines commissions régionales et la création d'une agence comptable centralisée. Les élus CGT se sont opposés à ces réformes et considèrent toujours que le lien entre les services gestionnaires et comptables régionaux et les locataires doit être le plus étroit possible.

### L'administration a plus que jamais vocation à loger ses agents

#### EN AMONT, DONNER UN SIGNAL POLITIQUE FORT ...

- 1 Le **SNAD-CGT** revendique une politique gouvernementale offensive de construction de logements sociaux (160000/an sur 5 ans) et la mise à plat du mode de leur financements (loyers modulés selon le rapport quittance nette/revenus).
- 2 Le **SNAD-CGT** propose que la contribution de l'Etat employeur soit portée à moyen terme à la hauteur de ce qu'elle est dans le privé c'est à dire 1% de la masse salariale sans conditions.
- 3 Le **SNAD-CGT** réaffirme la nécessité pour l'EPA Masse des Douanes de voir lui revenir l'intégralité des sommes issues de la vente de son bien patrimonial.
- 4 Le **SNAD-CGT** exige que les hausses de loyers soient encadrées par les mêmes dispositifs que dans le locatif privé ou social, en fixant comme limite l'indice de référence des loyers (IRL).
- 5 Au regard de la conjoncture économique actuelle et à venir, le **SNAD-CGT** exige l'arrêt de toute cession de cité douanière et une réhabilitation d'envergure du parc domanial afin de rendre plus attractif les logements





## POUR LE SNAD-CGT 8 POINTS ESSENTIELS

Ces revendications sont issues des débats de notre 68ème Congrès 2012 et constituent notre feuille de route pour les 3 ans à venir pour une Masse plus sociale !



### Remettre l'humain au cœur des préoccupations :

**1** Le **SNAD-CGT** reste vigilant quant au traitement par l'EPA Masse des catégories les plus fragiles .

**Pour les retraités, veufs ou veuves de douaniers, le SNAD CGT revendique :**

- la possibilité de conserver un logement de l'EPA Masse des Douanes occupé en activité ;
- la mise en place d'un suivi personnalisé – par le biais des correspondants et assistants sociaux - en matière de besoin de logement ;
- l'arrêt de toute procédure d'expulsion à l'encontre de cette catégorie de locataires.

### Pérenniser nos logements

**2** Le **SNAD-CGT** propose la mise en place urgente d'un plan de réhabilitation, rénovation et isolation des cités en respectant les obligations réglementaires inspirées du Grenelle de l'environnement de 2007 et avec les crédits budgétaires appropriés .

**3** Le **SNAD-CGT** exige une véritable politique de construction et acquisition aux normes HQE et BBC . Cette politique permettra d'assurer l'avenir de la Masse au plus proche des lieux de travail et au moins cher en terme de loyer.

**4** Le **SNAD-CGT** revendique que l'EPA Masse mette en œuvre une véritable politique prévisionnelle du logement social douanier en lien avec les implantations douanières.

### Faire évoluer les moyens d'action

**5** Le **SNAD-CGT** exige la suppression des voix prépondérantes des Présidents du Conseil d'Administration et des CRM , considérant que les personnels doivent bénéficier d'une représentation majoritaire au sein des instances décisionnaires de leurs œuvres sociales

**6** Le **SNAD-CGT** exige de la part du Service central une formation de haut niveau à tous les élus du personnel (dans les commissions régionales et conseil d'administration) aussi bien technique que juridique.

**7** Le **SNAD CGT** propose de réfléchir à toutes les solutions susceptibles d'offrir à l'EPA Masse des Douanes la possibilité de renforcer son rôle social, comme par exemple des partenariats avec d'autres organismes publics de logements sociaux tels que l'ALPAF.

**8** Afin de contrer cette vélocité de l'EPA Masse à vendre à tour de bras, il faut que les locataires soient unis et s'emparent de la problématique de la vente de leur cité, ou d'une partie de leur cité quand elle se pose, ne pas hésiter à informer au plus vite leur élus au Conseil d'administration, à venir siéger en tant qu'experts lors du Conseil d'administration, à organiser des opérations médiatiques et à contacter les élus politiques locaux.

C'EST BIEN EN ÉTANT  
QUE **NOUS SOMM**



## LA MOBILISATION FINIT TOUJOURS PAR PAYER LE SNAD-CGT A PLUS QUE JAMAIS BESOIN DE VOUS !



*Même si au cours des années 2011 et 2012 des combats ont été perdus, (en témoigne le resserrement du réseau ordonnateur, projet contre lequel le SNAD-CGT se bat encore ne cessant de montrer au service central de l'EPA Masse l'illogisme de ce projet), des combats ont aussi été remportés :*

- ▶ La dispense de versement du dépôt de garantie pour les veufs et veuves de douaniers et pour les agents douaniers retraités logeant dans le parc domanial. Vos élus du **SNAD-CGT** sont intervenus en Conseil d'administration pour s'opposer à ce cautionnement voulu par le service central de l'EPA Masse, le combat a été gagné (Note du 21 Mars 2011)
- ▶ Arrêt du projet de la cession de la cour d'honneur de la cité du Havre suite à la mobilisation des locataires en lien avec les élus **SNAD-CGT** locaux et nationaux.
- ▶ Arrêt du projet de cession de la cité des Rousses, de la cité de Saint Avold et de Leymen suite au front intersyndical lors des derniers conseils d'administration.
- ▶ Au prétexte que l'EPA Masse des Douanes est une structure particulière dans le domaine du logement social, le président du conseil d'administration s'est toujours affranchi des règles communes en matière de fixation des redevances d'occupation. Le **SNAD-CGT** a obtenu que les augmentations des redevances d'occupation soient dorénavant encadrées par les mêmes dispositifs que dans le locatif privé ou social, en fixant comme limite l'IRL (indice de référence des loyers).
- ▶ Comme nous l'avions indiqué aux rapporteurs de l'IGF et de l'IS en 2007 et inscrit dans notre document d'orientation en 2008, l'administration a fini par entériner lors du conseil d'administration du 1er juillet 2009 la possibilité d'accepter des demandes d'agents dépendant d'une CRM limitrophe.

## ANT RÉACTIFS AU PLUS VITE MES PLUS EFFICACES !

## ELECTIONS 2013

### LE CALENDRIER

Date des élections prévue : **jeudi 30 mai 2013**

Date limite de dépôt des listes de candidats et des professions de foi pour le CA : **18 mars 2013**

Date limite de dépôt des listes de candidats et des professions de foi pour les CRM : **20 mars 2013**

Proclamation et publication des résultats : **5 juin 2013**

### APPEL A CANDIDATURES

*Nous invitons chaque adhérent, chaque militant, chaque sympathisant qui se soucie de l'avenir de notre œuvre sociale à venir lutter à nos côtés en s'inscrivant sur les listes.*

*Attention suite au resserrement du réseau des ordonnateurs secondaires, le découpage géographique des CRM a été modifié pour 9 d'entre elles, les CRM modifiées se trouvent ci-dessous :*

| CRM 2012      | CRM 2013                           |
|---------------|------------------------------------|
| Lille         | Lille + Dunkerque                  |
| Ile de France | Ile de France + La Réunion         |
| Rouen         | Basse Normandie + Le Havre + Rouen |
| Nantes        | Nantes + Bretagne                  |
| Metz          | Metz+Mulhouse                      |
| Bourgogne     | Bourgogne + Franche Comté          |
| Lyon          | Lyon + Chambéry                    |
| Marseille     | Marseille + Nice + Provence        |
| Montpellier   | Montpellier+Pepignan               |

**FACE AU DÉPEÇAGE DE LA MASSE DES DOUANES,  
C'EST EN ÉTANT UNIS ET RÉACTIFS, LOCATAIRES, DOUANIERS ET ÉLUS,  
QUE NOUS POURRONS PRÉSERVER NOTRE ŒUVRE DE LOGEMENT SOCIAL**



► **EPA-Masse ! Nos candidats**



1- DESMET Françoise ENBD  
Contrôleur principal SU

2- STUVAERT Olivier ENBD  
Contrôleur 1cl SU

3- MORISSEAU Martine BSE La Rochelle  
ACP1 SU

4- BLEUSET Yannick BSE La Rochelle  
Contrôleur principal SU

5- NOWAK Eddie ENBD  
ACP1 SU

6- BRANZI-STUYVAERT Céline ENBD  
Contrôleur 1 cl SU

7- DACLIN Philippe CVC Jonzac  
ACP1 OP/CO

8- BOURGOIS Joël Angoulême  
ACP1 OP/CO

9- ALBERT Gilles ENBD  
ACP1 SU

10- COFFIER Marie-Claude ENBD  
ACP2 SU

11- SIMON Eric BSI Poitiers  
ACP1 SU

12- PELLUCHON Jean-Luc Angoulême  
Contrôleur 2cl OP/CO





« Il ne faut se permettre d'excès qu'avec les gens qu'on veut quitter bientôt. »

de Pierre Choderlos de Laclos

### **Bulletin d'adhésion 2013**

J'adhère à la CGT : Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Grade : \_\_\_\_\_ Echelon : \_\_\_\_\_

Service : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_

A renvoyer à : Secrétaire : DESMET Françoise STA

Trésorier : NOWAK Eddie BGAS



17, Rue du Jura  
17000 La Rochelle  
Cedex 1



Messagerie : [cgt-enbd@douane.finances.gouv.fr](mailto:cgt-enbd@douane.finances.gouv.fr)